

**Adoption du compte-rendu de
la séance du 4 juillet 2017**

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 16 janvier 2018

Délibération 2018/01/CFVU-1

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le compte rendu de la séance du 4 juillet 2017.

Toulouse le 18 janvier 2018
Le Président

Jean-Pierre VINEL 

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 11
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 11
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0